

Accueil>Trouver un professionnel du droit>**Médiateurs**

Médiateurs

Malte

Cette section du portail vous aidera à trouver un médiateur à Malte.

Comment trouver un médiateur à Malte?

Le **Centre de médiation de Malte** [*Malta Mediation Centre*] fournit aux parties une liste de médiateurs dûment agréés par celui-ci. Que ce soit dans le cas d'une médiation volontaire ou d'une médiation soumise au Centre par un tribunal ou par la loi, les parties au litige choisissent un médiateur dans la liste des médiateurs agréés, sous réserve que la personne désignée convienne à chacune d'entre elles. Si les parties ne parviennent pas à s'accorder sur le choix d'un médiateur, le Centre désigne alors le médiateur suivant dans la liste des médiateurs agréés.

En ce qui concerne la **médiation familiale**, soit les parties désignent, par consentement mutuel, le médiateur de leur choix dans la liste des médiateurs agréés à cette fin par le ministre de la justice et en assument elles-mêmes les coûts, soit le tribunal désigne un médiateur par roulement dans une liste de personnes agréées par le ministre de la justice et, dans ce cas, les frais sont supportés par le greffe et les juridictions civiles.

Il n'existe pas de registre électronique des médiateurs pour le moment. Toutefois, si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez visiter la page correspondante du [site web du Centre](#) ou contacter le Centre par l'intermédiaire du greffe du **Centre de médiation de Malte**: Malta Mediation Centre, 158 Triq il-Merkanti, Valletta, VLT 1176.

Vous pouvez contacter le greffe par téléphone en composant le +356 23279220 ou par e-mail à l'adresse suivante: info@mediation.mt.

Dernière mise à jour: 27/04/2023

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.